

Guide de l'investisseur

ENTREPRENDRE ET INNOVER EN VALAIS



EN COLLABORATION AVEC

 **SWITZERLAND
GLOBAL
ENTERPRISE**

Photo de couverture : Le BioArk est un site technologique dédié aux sciences de la vie (Monthey)
© PREFACroce & Wir

© S-GE & Business Valais
Août 2016 / Juin 2017
Tous droits réservés

Bienvenue



Christophe Darbellay

Conseiller d'Etat,
Chef du Département de l'économie et
de la formation

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le Valais est la région de tous les superlatifs. Notre Canton accueille le glacier d'Aletsch, le plus imposant glacier des Alpes; le Cervin, le sommet le plus connu et le plus photographié de la planète; et la monumentale Grande-Dixence, le plus haut barrage-poids du monde. Notre vallée, nichée au cœur d'un écrin de 41 sommets de plus de 4000 mètres, bénéficie de près de 300 jours d'ensoleillement par an.

Outre son impressionnant décor alpin, le Valais offre également des technologies de pointe:

- 27'000 m² de parcs technologiques repartis sur l'ensemble de son territoire
- Près de 600 PME, écoles et instituts de recherches actifs dans l'industrie
- Deuxième pôle industriel chimique de Suisse

Situé au cœur des Alpes et au centre de l'Europe, notre Canton dispose de plusieurs atouts dont son bilinguisme, un cadre de vie agréable, du personnel hautement qualifié, des infrastructures à la pointe de la technologie ainsi que des coûts de la vie avantageux. Les trois prochains chapitres vous permettront de découvrir un canton actif, innovant et doté de pôles sectoriels de pointe. Les jeunes entreprises et instituts de recherche réputés qui s'y sont installés ne cessent de croître et contribuent jour après jour à étoffer la vitrine technologique du Valais qui fait écho, bien au-delà de nos frontières. Les technologies de l'information et de la communication (TIC), les sciences de la vie, les sciences de l'ingénieur et un pôle solide dans le domaine des énergies et techniques environnementales, composent la colonne vertébrale de l'innovation valaisanne au travers de sa fondation pour l'innovation, TheArk.

Le Gouvernement valaisan a mis en place une stratégie de développement économique qui contribue au renforcement et à la diversification de son tissu économique pour construire un Valais prospère, ouvert, dynamique, diversifié et attractif. Fort de cette démarche, le Valais a également créé une entité partenariale unique, sous l'appellation Business Valais, qui regroupe tous les acteurs de la promotion économique afin de soutenir au mieux les projets à valeur ajoutée. Grâce aux compétences de ses partenaires, Business Valais offre un soutien rapide et efficient aux différentes requêtes des porteurs de projet. Les compétences de Business Valais, alliées à celles des instituts de recherche que sont l'EPFL, la HES-SO Valais-Wallis et la Fondation TheArk, permettent la création de valeur dans l'économie valaisanne. Ainsi, le canton du Valais se positionne comme le 4^{ème} canton de Suisse en matière d'accueil des start-up high-tech et 42 % des créateurs d'entreprises soutenus par la Fondation TheArk proviennent de l'extérieur de la Suisse.

En conclusion, le fait que 30 % du PIB du canton provienne de l'industrie et de la technologie prouve que le Valais offre des conditions-cadres optimales pour l'implantation de nouvelles entreprises. Notre Canton possède indéniablement des compétences à faire valoir et à offrir. Que ce soit du point de vue de la recherche fondamentale ou du transfert technologique, les structures existent et sont prêtes à répondre aux défis du futur. Le Canton du Valais est définitivement le lieu pour lancer votre entreprise et développer vos affaires. Et Business Valais est votre partenaire !

Je vous souhaite une bonne lecture et une belle découverte.

Christophe Darbellay



Sous l'égide de son conseil d'administration, présidé par le Chef du Département de l'économie et de la formation Christophe Darbellay, Business Valais réunit sous la même entité tous les acteurs de la promotion économique valaisanne. Un seul interlocuteur permet ainsi d'offrir un soutien rapide et de répondre avec efficacité aux différentes requêtes des porteurs de projet.

Au service des entreprises et des entrepreneurs, Business Valais met à leur disposition un éventail de prestations professionnelles et personnalisées grâce aux compétences de ses partenaires, en matière d'accompagnement et de coaching aux entreprises, de recherche en financement, de transfert technologique, de formation, de mise en relation et de bien d'autres prestations.

Sommaire

LA SUISSE, PAYS D'ACCUEIL DE VOTRE ENTREPRISE	8		
INNOVATION ET TECHNOLOGIE	10		
Un pôle actif de recherche et développement	11	2.3.2	Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux
Des pôles sectoriels de pointe	12	2.3.3	Technologies de l'information et de la communication
Un système de formation performant	13	2.3.4	Cleantech
		2.3.5	Fonctions de quartiers généraux
		2.3.6	Services financiers
		2.3.7	Négoce des matières premières
SÉCURITÉ ET CONFIANCE	14	3	CONDITIONS ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES
Une gouvernance fiable	15	3.1	Commerce international de biens et services
Un marché du travail libéral	16	3.1.1	Accords de libre-échange, OMC et suppression des barrières commerciales
La solidité des marchés financiers et des marchés des capitaux	17	3.1.2	Douanes
Une fiscalité attrayante	18	3.1.3	Règles d'origine
La création d'entreprise simplifiée	19	3.2	Protection de la libre concurrence
		3.3	Protection de la propriété intellectuelle
		3.3.1	Brevets
		3.3.2	Marques
		3.3.3	Design
		3.3.4	Droits d'auteur
		3.4	Dispositions concernant les produits et responsabilité du fait du produit
		3.4.1	Denrées alimentaires
		3.4.2	Produits pharmaceutiques
		3.4.3	Dispositifs médicaux
		3.5	Aménagement du territoire et protection de l'environnement
		3.5.1	Construction et planification du territoire
		3.5.2	Environnement
ENVIRONNEMENT ET VIE	20	4	LA SUISSE ET L'EUROPE
Une qualité de vie exceptionnelle	21	4.1	Commerce et investissements directs
Un environnement international	22	4.2	Coopération politique et économique
Une infrastructure fiable	23	4.2.1	Libre circulation des personnes
		4.2.2	Accords de Schengen
		4.2.3	Suppression des obstacles techniques au commerce
		4.2.4	Recherche
		4.2.5	Transports ferroviaires, routiers et aériens
		4.2.6	Marchés publics
		4.2.7	Commerce de produits agricoles
		4.2.8	Fiscalité de l'épargne
		4.3	Euro
1 LA SUISSE EN BREF	24		
1.1 Géographie	25		
1.2 Climat	25		
1.3 Système politique	26		
1.3.1 Structure fédérale	26		
1.3.2 Répartition des pouvoirs au niveau fédéral	26		
1.3.3 Démocratie directe et concordance	27		
1.3.4 Stabilité politique et paix sociale	27		
1.4 Finances publiques	28		
1.5 Neutralité	28		
1.6 Population	28		
1.7 Ouverture sur le monde	29		
1.7.1 Langues et origines	29		
1.7.2 Organisations internationales	29		
1.8 La Suisse en chiffres	31		
2 STRUCTURE ÉCONOMIQUE	32		
2.1 Produit intérieur brut et structure par branches	33		
2.2 Intégration dans l'économie internationale	36		
2.2.1 Echange de biens et services	36		
2.2.2 Investissements directs	37		
2.3 Principaux pôles d'activité	38		
2.3.1 Sciences de la vie : industrie chimique et pharmaceutique, biotechnologie et techniques médicales	38		

5	CRÉATION ET GESTION D'UNE ENTREPRISE	58	8.3	Contrat de travail et représentation des travailleurs	91
5.1	Formes juridiques	59	8.3.1	Contrat individuel de travail	91
5.1.1	Société anonyme (SA)	60	8.3.2	Conventions collectives de travail	92
5.1.2	Société à responsabilité limitée (SARL)	60	8.3.3	Participation et représentation des travailleurs	92
5.1.3	Succursale	60	8.4	Durée du travail et congé	93
5.1.4	Société en commandite de placements collectifs (SCPC)	60	8.4.1	Durée de travail ordinaire, durée de travail maximale et modèles de temps de travail	93
5.1.5	Entreprise individuelle	63	8.4.2	Heures supplémentaires et travail supplémentaire	93
5.1.6	Société en nom collectif	63	8.4.3	Travail de jour et travail du soir	93
5.1.7	Coentreprise	63	8.4.4	Travail de nuit, travail dominical et travail pendant les jours fériés	94
5.1.8	Société simple	63	8.4.5	Vacances et jours fériés	94
5.2	Présentation des comptes	63	8.5	Préavis de résiliation et travail de courte durée	94
5.3	Révision	63	8.5.1	Délais de congé et protection contre le congé	94
5.4	Création d'entreprise	64	8.5.2	Chômage technique et licenciements collectifs	95
5.4.1	Procédure	64	8.6	Assurances sociales	95
5.4.2	Inscription au registre du commerce	65	8.6.1	Assurance vieillesse et survivants (AVS)	97
5.4.3	Frais de fondation	65	8.6.2	Assurance-invalidité	97
6	VISA, PERMIS DE SÉJOUR ET TRAVAIL	66	8.6.3	Assurance-accidents	97
6.1	Entrée et visa	67	8.6.4	Assurance-maladie et indemnité journalière maladie	97
6.1.1	Prescriptions en matière de visa	67	8.6.5	Allocations pour perte de gain (APG) et de maternité	97
6.1.2	Procédure en cas d'obligation de visa	70	8.6.6	Assurance-chômage	98
6.2	Séjour et établissement	70	8.6.7	Prévoyance professionnelle	98
6.2.1	Regroupement familial	71	8.6.8	Allocations familiales	98
6.3	Séjour sans activité lucrative	71	8.7	Recherche de personnel	99
6.3.1	Séjours de trois mois au plus	71	8.7.1	Offices publics de placement	99
6.3.2	Séjours de plus longue durée	71	8.7.2	Agences de placement privées	99
6.3.3	Cas spécial : Etudiants	72	8.7.3	Chasseurs de têtes	99
6.4	Séjour avec activité lucrative	72	8.7.4	Location de services/travail temporaire	99
6.4.1	Reconnaissance de diplômes étrangers	72	9	PLACE FINANCIÈRE ET MARCHÉ DES CAPITAUX	100
6.4.2	Séjour et activité lucrative de ressortissants de l'UE/AELE	74	9.1	Banques	101
6.4.3	Séjour et activité lucrative de non-ressortissants de l'UE/AELE	74	9.1.1	Structure et conditions générales	101
6.4.4	Stagiaires	75	9.1.2	Surveillance	102
6.5	Naturalisation	75	9.1.3	Prestations de services	102
7	IMMOBILIER	76	9.1.4	Garantie des dépôts	103
7.1	Recherche de la propriété adéquate	77	9.2	Bourse suisse : SIX Swiss Exchange	103
7.1.1	Immeubles d'habitation et commerciaux	77	9.3	Financement commercial et immobilier	104
7.1.2	Hébergements temporaires/habitations meublées	77	9.3.1	Financement des activités courantes	104
7.2	Immeubles commerciaux	78	9.3.2	Hypothèques	105
7.2.1	Location	78	9.4	Capital-risque	105
7.2.2	Achat	79	9.4.1	Sociétés de capital-risque	105
7.3	Immeubles d'habitation	81	9.4.2	Business angels	106
7.3.1	Location	81	9.4.3	Aides publiques	106
7.3.2	Achat	82	9.5	Coût du capital et intérêts	107
7.4	Aspects juridiques : autorisation de construire	83	9.6	Inflation	107
7.5	Aspects juridiques : achat d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger	84	10	APERÇU DU SYSTÈME FISCAL SUISSE	108
7.5.1	Sans autorisation	84	10.1	Imposition des personnes morales	109
7.5.2	Obligation d'autorisation	84	10.1.1	Impôt sur les bénéfices – au niveau fédéral	109
7.5.3	Motifs d'autorisation	85	10.1.2	Impôt sur le bénéfice – niveau cantonal et communal	110
7.5.4	Application	85	10.1.3	Impôt sur le capital	111
8	MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DROIT DU TRAVAIL	86	10.1.4	Avantages fiscaux	111
8.1	Emploi et chômage	87	10.2	La charge fiscale en comparaison internationale	112
8.2	Coûts salariaux	88	10.3	Imposition des personnes physiques	113
8.2.1	Salaires	88	10.3.1	Impôt sur le revenu	113
8.2.2	Charges salariales	90	10.3.2	Impôt sur la fortune	114
8.2.3	Productivité	90	10.3.3	Expatriés	114
			10.3.4	Frontaliers	114
			10.3.5	Imposition d'après la dépense	115

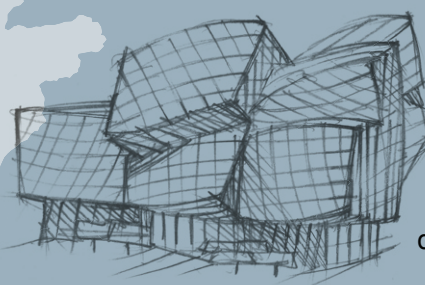
10.3.6	Impôt sur les successions et les donations	115	13.3.1	Caution et contrat de location	147
10.4	Impôt anticipé	116	13.3.2	Règlement intérieur et gérance	148
10.4.1	Taux légaux	116	13.4	Téléphone, Internet et télévision	148
10.4.2	Taux fixés par convention	116	13.5	Assurances	149
10.4.3	Accords bilatéraux avec l'UE	117	13.6	Transports publics	149
10.5	Taxe sur la valeur ajoutée	117	13.7	Loisirs	149
10.5.1	Personnes assujetties	117	13.7.1	Offre de loisirs et activités culturelles	149
10.5.2	Prestations imposables	118	13.7.2	Associations et bénévolat	150
10.5.3	Assiette	118	13.8	Revenu et coût de la vie	150
10.5.4	Taux	118			
10.5.5	Exonérations	118	14	PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	152
10.5.6	Déduction de l'impôt préalable	119	14.1	Compétences et services	153
10.5.7	Exportations	119	14.2	Politique de promotion et instruments	154
10.5.8	Activités internationales	119	14.2.1	Promotion cantonale	154
10.5.9	Non-résidents	120	14.2.2	Allègements fiscaux en application de la politique régionale	154
10.6	Autres taxes	120	14.2.3	Switzerland Innovation	155
10.6.1	Droit de timbre	120	14.2.4	Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)	155
10.6.2	Impôt foncier	120	14.2.5	Parcs technologiques et pépinières d'entreprises	155
10.7	Conventions de double imposition	121			
10.8	Réforme III de l'imposition des entreprises	121	15	ANNEXE	158
10.9	Règles d'imputation de prestations internes	121	15.1	Réseau international	159
11	INFRASTRUCTURE	122	15.1.1	Swiss Business Hubs Investment Promotion (marchés cibles)	159
11.1	Transport	123	15.1.2	Autres Swiss Business Hubs de Switzerland Global Enterprise	159
11.1.1	Réseau routier	124	15.2	Réseau national	160
11.1.2	Voies ferrées	124	15.2.1	Services cantonaux de promotion économique	160
11.1.3	Navigation	125	15.2.2	Organismes de promotion intercantonaux	161
11.1.4	Trafic aérien	125	15.3	Table des illustrations	162
11.2	Communication	128			
11.3	Énergie	129			
11.4	Eau	129			
11.4.1	Eau potable	129			
11.4.2	Épuration des eaux usées et protection des eaux	130			
11.5	Poste	130			
11.6	Santé	130			
11.6.1	Soins médicaux	130			
11.6.2	Assurance-maladie	130			
12	FORMATION ET RECHERCHE	132			
12.1	Formation scolaire et professionnelle	133			
12.1.1	Enseignement primaire et formation continue	133			
12.1.2	Formation professionnelle	136			
12.2	Formation continue	136			
12.3	Universités et hautes écoles	136			
12.3.1	Universités et écoles polytechniques	137			
12.3.2	Hautes écoles spécialisées	138			
12.3.3	Programmes Executive MBA (EMBA)	138			
12.4	Écoles privées internationales et internats	139			
12.5	Recherche et développement	139			
12.5.1	La Suisse, un pôle de recherche	139			
12.5.2	Coopération internationale en matière de recherche	140			
12.6	Switzerland Innovation – le Parc suisse d'innovation	142			
12.6.1	Principales innovations	142			
12.6.2	Switzerland Innovation Parks	142			
12.6.3	Groupe cible	143			
12.6.4	Prestations	143			
13	VIVRE EN SUISSE	144			
13.1	Sécurité et qualité de vie	145			
13.2	Installation et intégration	147			
13.2.1	Installation	147			
13.2.2	Cours de langue	147			
13.3	Location d'un logement	147			

LE VALAIS, CANTON D'ACCUEIL DE VOTRE ENTREPRISE

Le Canton du Valais est une place économique compétitive. Potentiel d'innovation et technologies, système économique libéral, stabilité politique et liens étroits avec les autres marchés, excellent système de formation et de santé, infrastructure hors pair et qualité de vie de haut niveau : autant de bonnes raisons de venir implanter son entreprise en Valais.



Pôles sectoriels de pointe
– MEM
– TIC
– Sciences de la vie
– Cleantech



Excellent système de formation en alternance

INNOVATION
+
TECHNOLOGIE



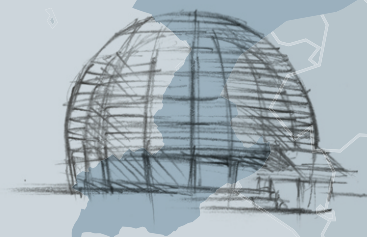
Meilleure capacité d'innovation au niveau mondial



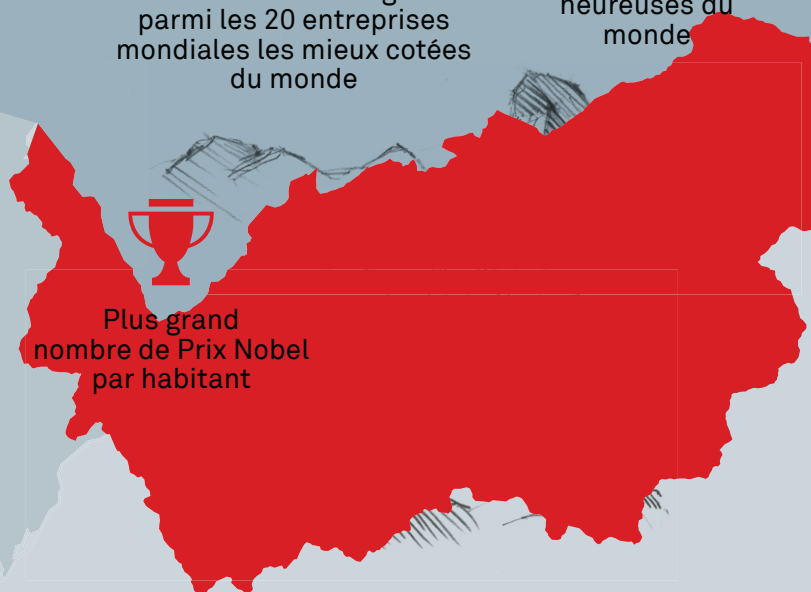
3 sociétés suisses figurent parmi les 20 entreprises mondiales les mieux cotées du monde



L'une des trois nations les plus heureuses du monde



Plus grand nombre de Prix Nobel par habitant





Une main d'œuvre motivée :
pas de grève générale
depuis presque 100 ans



Meilleure force d'attraction
sur la main-d'œuvre
hautement qualifiée venant
de l'étranger

SÉCURITÉ + CONFIANCE



Personnel offrant la
meilleure expérience
internationale



Personnel multilingue
grâce aux quatre
langues nationales et
à l'anglais



Meilleur pouvoir
d'achat au monde

ENVIRONNEMENT + VIE



Meilleure espérance
de vie au monde



Destination privilégiée
des expatriés



3 places au palmarès
des 15 meilleures villes :
les villes suisses
offrent une qualité de vie
optimale